



En avant pour l'avenir
des laboratoires

OPTILAB

Questions/réponses



OPTILAB : qu'est-ce que c'est ?

Annoncé le 28 septembre 2016 et mis en œuvre depuis le 1^{er} avril 2017, OPTILAB est une démarche gouvernementale de réorganisation des laboratoires de biologie médicale du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS). Par cette démarche, l'ensemble des laboratoires de la province sont regroupés au sein de 12 grappes de services qui se divisent le territoire québécois. Chaque grappe est composée d'un laboratoire serveur, qui coordonne les activités et effectue la plus grande partie des analyses, et de laboratoires associés. Chaque grappe a un directeur clinico-administratif et un directeur médical. De plus, l'employeur du personnel du laboratoire serveur est devenu celui de l'ensemble du personnel de la grappe, qu'il soit du même établissement ou non.

Quelles sont les différentes grappes de services d'OPTILAB ?

Bas-Saint-Laurent - Gaspésie	Capitale-Nationale	Chaudière-Appalaches	Estrie
Laval - Lanaudière - Laurentides	Mauricie-Centre-du-Québec	Montréal	Montréal - CHUM
Montréal - CUSM - Abitibi-Témiscamingue	Montréal - CHU Sainte-Justine	Outaouais	Saguenay-Lac-Saint-Jean - Côte-Nord - Nord-du-Québec

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site Web du MSSS :

<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/soins-et-services/optilab>.

De quelle façon la démarche OPTILAB s'est-elle déployée ?

La démarche OPTILAB a commencé à se déployer à partir du 1^{er} avril 2017. La mise en œuvre du nouveau système s'est faite à des vitesses et à des niveaux variables d'une grappe à l'autre et d'une région à l'autre.

Rapidement, la direction ministérielle de la démarche OPTILAB a constaté qu'il n'était pas possible d'appliquer le même modèle partout. Elle a donc mis en place une version 2.0 de la démarche, et ce, avant même son déploiement, soit en janvier 2017. Avec cette nouvelle version, la répartition du traitement des analyses entre le laboratoire serveur et les laboratoires associés devait tenir compte des réalités et des capacités locales.

La mise en œuvre d'OPTILAB a progressé rapidement dans quelques grappes, mais dans la plupart des cas, la démarche était à peine amorcée avant la pandémie. Celle-ci en a ralenti le déploiement sans toutefois l'interrompre entièrement. On constate maintenant que toutes les grappes ont repris la démarche. Certaines, dont celle de Chaudière-Appalaches, ont à peu près terminé la réorganisation.

Depuis le début de l'année 2023, nous observons sur le terrain une accélération du déploiement d'OPTILAB dans toutes les grappes. C'est ainsi qu'en 2023, la direction de la grappe de la Montérégie a annoncé le début de la construction de son laboratoire serveur dans le parc industriel de Saint-Bruno-de-Montarville.

Quelle est la situation actuelle dans les laboratoires ?

Dès le départ, le lancement de la démarche OPTILAB a envoyé un message négatif à la relève en faisant comprendre que les possibilités de développement de carrière se concentraient uniquement dans les laboratoires serveurs. Ainsi, l'annonce même du lancement d'OPTILAB a aggravé la pénurie de main-d'œuvre.

Cette aggravation a contribué à la détérioration des conditions de pratique et de travail du personnel dans les laboratoires. L'intensification constante de la surcharge de travail pousse le personnel à s'absenter pour cause d'épuisement ou à quitter le secteur public, voire même la profession. C'est ainsi qu'on a commencé à manquer d'effectifs sur les listes de disponibilité, et les équipes ont dû apprendre à travailler avec de moins en moins de personnel pour couvrir l'ensemble des bancs de travail. En raison de l'omniprésence du travail en temps supplémentaire et en effectifs réduits, des bris de service ont commencé à survenir dans certains secteurs et le risque de voir ces bris se multiplier est actuellement bien présent et décrié par le personnel sur le terrain.

Comment les employeurs réagissent-ils aux risques de bris de services ?

Devant cette menace de rupture, les employeurs ont mis de l'avant différentes stratégies pour réorganiser le travail. Réaménagement des horaires du personnel, ralentissement, voire suspension, de certains transferts de personnel, offre de blitz de tâches à faire en temps supplémentaire (trop souvent faussement volontaire) et délégation de tâches spécialisées à du personnel non qualifié ont fait partie des mesures déployées par les établissements.

Alors que l'été 2024 approche, on voit que les impacts de la réforme sur le personnel et les services offerts sont plus grands que jamais. Plusieurs directions de grappes ont commencé à refuser d'effectuer certains types d'analyses durant les périodes où les risques de bris de service sont les plus élevés, comme le soir et la fin de semaine. Certaines ont réorganisé les services pour n'offrir que le minimum requis.

Ces décisions prises par les employeurs sont hautement problématiques. Elles constituent un danger pour la population et une dévalorisation de l'expertise du personnel qualifié. Tant et aussi longtemps que la question des ressources humaines ne sera pas abordée concrètement par le MSSS et son équipe OPTILAB, ces mesures ne seront que palliatives.

Malgré tout, comme nous l'avons dit, une intensification du déploiement d'OPTILAB s'observe dans toutes les grappes depuis le début de l'année 2023.



Quelle est l'importance du personnel diplômé en technologie d'analyses biomédicales (DEC TAB) ?

La très grande majorité du personnel qui effectue les analyses dans les laboratoires sont des diplômé·e·s de la technique d'analyses biomédicales.

Ces personnes effectuent une multitude de tâches afin de permettre le diagnostic des maladies et assurer un suivi adéquat des patient·e·s et de leur traitement. Elles doivent, entre autres, effectuer des prélèvements, les préparer pour les tests et analyser les échantillons. Expertes, elles s'assurent de la précision et de l'exactitude des résultats afin de permettre aux médecins de poser un diagnostic juste et de procéder à des chirurgies sans compromettre la santé des patient·e·s ou l'intégrité des réserves des banques de sang.

Bref, elles sont indispensables dans le réseau public de la santé et des services sociaux. Il importe de les valoriser et de les faire mieux connaître.

